



Statut Auto entrepreneur pour Job étudiant ?

Par **Ypose**, le **03/06/2010** à **22:41**

Bonjour,

J'aurais une petite question toute simple. Je suis en train de postuler pour un petit boulot de quelques semaines et pour pouvoir être admis il me faut le statut d'auto entrepreneur, je trouve ça un peu bizarre pour un petit boulot, apparemment ça faciliterait les démarches et ce serait finalement plus pratique pour tout le monde.

Je voulais donc savoir si c'était une pratique courante, s'il ne faut pas que je m'inquiète et que je me lance ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **miyako**, le **04/06/2010** à **22:09**

Bonsoir,

surtout n'allez pas dans ce sens, ce serait une infraction à la loi et vous risqueriez des ennuis avec l'URSSAF, donc à déconseiller formellement.

Amicalement vôtre

suji Kenzo conseiller RH

Par **rosanita**, le **05/06/2010** à **07:39**

Monsieur,

Je vous le déconseille fortement,

Car vous aurez 20% de charges sociales à verser tous les mois à l'URSAFF quel que soit votre chiffre d'affaires.

Ne le faites pas,

Trouvez-vous un job étudiant avec un statut de salarié,

c'est plus avantageux